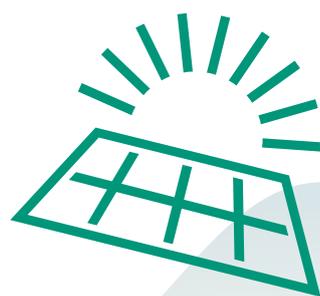


INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES

CONSOMMEZ VOTRE
PROPRE ÉNERGIE GRÂCE
AU SOLEIL



**TOUTE L'ÉNERGIE
BIEN D'ICI**



DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'énergie photovoltaïque est produite à partir du rayonnement solaire. Avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de votre habitation, vous produisez une énergie propre et devenez acteur de la transition énergétique.

Sinergy propose un service d'accompagnement clé en main pour les petites et moyennes installations de panneaux photovoltaïques.

Nous gérons intégralement votre projet, du calcul de la rentabilité de votre investissement, à son installation sans oublier les différentes démarches administratives.



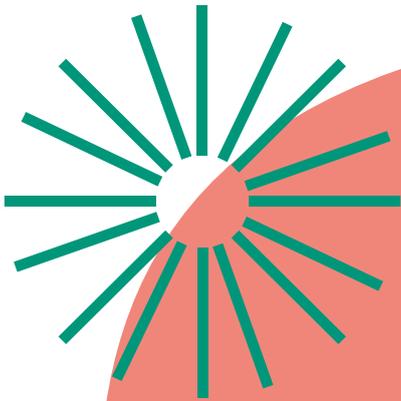
UNE SOLUTION POUR QUI ?

TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'UNE MAISON OU PPE EXISTANTE OU À CONSTRUIRE SUR LES COMMUNES DE MARTIGNY ET MARTIGNY-COMBE.

Nos solutions s'adaptent à votre type de toiture ainsi qu'à sa surface. Il existe différentes variantes. Les panneaux solaires peuvent être ajoutés sur une toiture existante ou intégrés dans cette dernière.

QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

- Produire une partie de l'énergie que vous consommez et augmenter ainsi votre autonomie
- Réduire vos impôts grâce à la déduction de votre investissement
- Réaliser des économies sur votre facture d'électricité en revendant le solde de votre production à Sinergy à un tarif très attractif
- Compter sur le professionnalisme et le sérieux d'un partenaire local
- Bénéficier de manière immédiate de la rétribution fédérale unique, avancée par Sinergy
- Contribuer à la protection de l'environnement en réduisant votre empreinte carbone



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Le prix dépend du dimensionnement de votre installation

La subvention fédérale s'élève à environ 20% du prix de votre installation photovoltaïque.

Votre investissement devient rentable en moyenne autour de la 12^e année. Les panneaux photovoltaïques peuvent être garantis jusqu'à 25 ans.

Exemple de calcul pour une maison individuelle*

Surface de 50 m² pour 10 kW de puissance installée.

Coût de l'installation:	CHF	25'000.-
- Rétribution fédérale unique:	CHF	4'000.-
- Économie fiscale:	CHF	3'500.-
Investissement net:	CHF	17'500.-

*Calcul sans engagement sur la base des dernières installations réalisées, pouvant varier selon les conditions.





QUELLES SONT LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET ?

SINERGY PROPOSE UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN

1. Rendez-vous sur notre calculateur en ligne (www.sinergy.ch)
2. Notre spécialiste effectue une visite technique sur place et analyse vos besoins et le potentiel de votre toit
3. Sinergy établit ensuite une offre personnalisée avec les technologies les plus adaptées. Cette proposition est accompagnée d'un calcul de rentabilité de votre investissement
4. Nous effectuons l'ensemble des démarches administratives auprès de la commune, ainsi que pour l'obtention de la subvention fédérale
5. Nos partenaires locaux réalisent votre installation photovoltaïque dans les meilleurs délais après la signature du contrat
6. Nous raccordons ensuite votre installation au réseau électrique de Sinergy
7. Un contrôle final est effectué, afin de s'assurer de la qualité de la prestation

Sinergy et ses partenaires restent disponibles tout au long de la durée de vie de l'installation.



PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC NOS SPÉCIALISTES

NICOLAS VARONE
RESPONSABLE ÉNERGIES
& PRODUITS

SINERGY COMMERCE SA
RUE DU COLLÈGE 7
1920 MARTIGNY

+41 (0) 27 564 25 00
SINERGY.CH/PHOTOVOLTAIQUE
INFO@SINERGY.CH